

Exercice 2003 - Rapport d'activité des services délégués - Camping Municipal de Besançon-Chalezeule

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : Par délibération du 16 décembre 1996, la gestion du camping a été confiée à la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC) qui est titulaire du contrat pour une durée de huit années soit jusqu'au 31 décembre 2004.

Afin d'assurer la continuité du service public, la Ville a lancé une procédure de mise en concurrence pour la délégation 2005 de l'exploitation du camping municipal, à compter du 1^{er} janvier.

Après deux années d'exploitation difficile en 1997 et 1998, la Fédération a procédé en 1999 au recrutement d'un nouveau gérant, bon professionnel en matière d'accueil et de promotion touristique de la Ville et de l'agglomération.

A - Analyse de l'activité du service délégué :

La saison 2003 a connu une forte augmentation du fait notamment de conditions météoro- logiques plus favorables, d'une meilleure gestion et d'une fidélisation croissante de la clientèle.

Le camping a enregistré en effet une hausse de 18 % en terme de fréquentation et de 17 % en terme de chiffre d'affaire des nuitées, comme l'indique le tableau ci-après :

Comparatif des fréquentations mensuelles

	CA 2002	Nuitées 2002	CA 2003	Nuitées 2003
Mars	28	7	2 316	322
Avril	3 609	537	3 653	654
Mai	4 593	783	5 831	1 024
Juin	7 645	1 296	12 455	1 872
Juillet	22 088	4 140	20 503	4 018
Août	24 239	4 108	28 631	5 066
Septembre	7 898	1 059	8 967	1 099
Octobre	383	22	154	
Total	70 486	11 952	82 514	14 055

(montants CA TTC : le CA de mars 2003 comprend l'hébergement de Holiday On Ice)

La hausse des fréquentations aurait certainement été encore plus importante sans les nuisances sonores dues aux travaux d'agrandissement de la station d'épuration conduits à proximité au cours du mois de juillet et qui ont eu pour effet direct une fuite de clientèle.

Le tableau ci-dessus indique clairement que :

* l'avant-saison (mars, avril, mai et juin) a été bien meilleure qu'en 2002 (+ 1 249 nuitées),

* la saison pleine juillet-août est également en progression (+ 836 nuitées) malgré les nuisances du mois de juillet indiquées ci-dessus,

* la fin de saison a été similaire (+ 18 nuitées), malgré l'absence de locations au mois d'octobre 2003.

Fréquentation par nationalité

Nationalités	Nombre de nuités				CA séjours TTC		
	2002	2003	% du total	Évolution % 2003/2002	2002	2003	Évolution %
France	5 060	6 290	46,3	24,00	30 745	37 590	22
Allemagne	3 040	3 259	24,0	7,00	17 360	18 545	7
Pays-Bas	1 095	1 354	10,0	24,00	6 525	8 050	23
Suisse	287	684	5,0	138,00	1 580	4 265	169
Danemark	521	659	4,8	26,50	2 820	3 610	28
Grande-Bretagne	495	562	4,1	13,50	2 800	3 060	9
Italie	293	295	2,2	0,70	1 655	1 610	- 3
Espagne	168	211	1,5	25,00	990	1 120	13
Belgique	345	179	1,3	- 48,00	1 855	1 050	- 43
Pologne	/	105	0,8	/	/	570	/

A la lecture du tableau ci-avant, on remarque une très forte hausse de la fréquentation de la clientèle suisse (+ 138 %) et l'arrivée d'une nouvelle clientèle polonaise.

Le gérant a été saisi comme en 2002 de nombreuses demandes de location de mobil home que l'on ne peut satisfaire du fait de l'absence de ce type locatif d'implantation sur le camping de Besançon-Chalezeule et sur toute l'agglomération.

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée :

1 - Le compte d'exploitation du camping Besançon-Chalezeule :

A périmètre constant, en supprimant les produits exceptionnels sur exercices antérieurs, les **produits** augmentent de 18 %, passant de 66,9 K€ à 79,2 K€, avec notamment une progression des recettes de fréquentation de 20 % (soit + 11 K€ pour les redevances de séjour et pour les frais de raccordements électriques).

Les **charges** sont en diminution de 9 % : 69,7 K€ contre 76,7 K€ en 2002. On remarque une diminution de 25 % de la masse salariale du fait d'une subvention pour emplois aidés et une stabilité des charges externes, notamment grâce à un montant de loyer moins important.

L'exploitation se solde par un **bénéfice de 9,4 K€**. Depuis 1997, le résultat d'exploitation avait toujours été défavorable (- 9,8 K€ en 2002).

Le résultat net s'élève à + **17,6 K€**.

La redevance annuelle versée à la Ville de Besançon pour 2003, qui représente au niveau du contrat 10 % du montant HT des redevances de séjour, à l'exclusion des prestations de branchement électrique, a été plafonnée à 3 000 € (elle se serait élevée à 6 600 €).

Depuis le début de la délégation (1.01.1997), le déficit cumulé du camping s'élève à **49,8 K€**. Ce déficit est intégralement à la charge de la Fédération Française de Camping Caravaning.

Les comptes de cette Fédération sont analysés ci-après :

2 - Les comptes de la Fédération Française de Camping Caravaning :

a) *Bilan* : le fonds de roulement, fortement négatif en 2002 (- 130,5 K€), est largement positif en 2003 à 597 K€. En effet, la Fédération a bénéficié en 2003 de fonds dédiés sur legs et donations pour un montant de 715,8 K€.

D'autre part la Fédération assure sa trésorerie par le décalage entre ses dettes à court terme (484 K€) et ses créances à court terme (155 K€). Une partie importante des dettes d'exploitation (186 K€) correspond au montant des adhésions encaissées d'avance.

b) Exploitation :

Le résultat global d'exploitation est positif (+ 121 K€) et en forte augmentation (il était de - 14,6 K€ en 2002). L'exercice se solde par un résultat net de + 121,2 K€ avec une augmentation du chiffre d'affaires de 12,9 % (soit 47,5 K€) et des autres produits (résultat de fonctionnement des terrains, participation des organismes aux frais de siège, transfert de charges).

Par contre, on note une progression importante des charges externes (+ 18,3 %, soit 53 K€) et une augmentation importante de la masse salariale (+ 16,8 % soit + 40 K€).

c) Les terrains de camping :

La Fédération Française de Camping Caravaning (FFCC) exploite 12 campings sur le territoire français. Le résultat net 2003 de l'ensemble de ces terrains est pour la première fois bénéficiaire à hauteur de 58,5 K€, il était de - 69,2 K€ en 2002 :

- le tiers de ces terrains (4 sur 12) sont déficitaires,
- celui de Besançon-Chalezeule se trouve en 3^{ème} position sur 12 avec un résultat net de + 17,6 K€.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Budget, de Contrôle Financier et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, statue favorablement sur ce rapport d'activités.

Récépissé préfectoral du 21 octobre 2004.